

## CONSEIL PROVINCIAL

### Réunion publique du 20 octobre 2006

*Présidence de M. Johann HAAS, Doyen d'âge*

*Mmes Rim BEN ACHOUR et Kattrin JADIN, les deux membres les moins âgés, siègent au bureau en qualité de Secrétaires du Bureau provisoire.*

*La séance est ouverte à 14 heures 20*

*Il est constaté par la liste de présence que 84 membres assistent à la séance.*

#### Présents :

*Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), M. Pascal ARIMONT (CSP), Mme Chantal BAJOMEÉ (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Joseph BARTH (SP), M. Jean-Paul BASTIN (CDH), M. Jean-Marie BECKERS (ECOLO), Mme Rim BEN ACHOUR (PS), Mme Marie Claire BINET (CDH), Mme Lydia BLAISE (ECOLO), Mme Jehane BOSQUIN - KRINGS (PS), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Jean-Marc BRABANTS (PS), M. Karl-Heinz BRAUN (ECOLO), Mme Andrée BUDINGER (PS), Mme Valérie BURLET (CDH), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Fabian CULOT (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), M. Antoine DEL DUCA (ECOLO), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Abel DESMIT (PS), Mme Fabienne DETREMMERIE - CHRISTIANE (CDH), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), M. Serge ERNST (CDH), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIÉ (MR), M. Marc FOCCROULLE (PS), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), Mme Chantal GARROY-GALERE (MR), M. Joseph GEORGE (CDH), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. André GILLES (PS), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), Mme Marie-Noëlle GOFFIN - MOTTARD (MR), M. Johann HAAS (CSP), M. Olivier HAMAL (MR), Mme Kattrin JADIN (PFF-MR), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Heinz KEUL (PFF-MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M. Christophe LACROIX (PS), Mme Monique LAMBINON (CDH), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), Mme Catherine LEJEUNE (MR), M. Michel LEMMENS (PS), Mme Catherine MAAS (ECOLO), Mme Sabine MAQUET (PS), M. Bernard MARLIER (PS), M. Julien MESTREZ (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), M. Vincent MIGNOLET (PS), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Jean-Luc NIX (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), Mme Francine PONCIN-REMACLE (MR), M. Laurent POUSSART (FRONT-NAT.), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), Mme Victoria SEPULVEDA (ECOLO), M. Roger SOBRY (MR), M. André STEIN (MR), Mme Isabelle STOMMEN (CDH), M. Jean STREEL (CDH), M. Frank THEUNYNCK (ECOLO), Mme Janine WATHELET - FLAMAND (CDH) et M. Marc YERNA (PS),*

*M. le Gouverneur et Mme la Greffière provinciale assistent à la séance.*

## **I. ORDRE DU JOUR**

1. *Vérification des pouvoirs des membres titulaires et suppléants et prestation de serment.*
2. *Nomination du Président, des Vice-présidents et des Secrétaires.*
3. *Prise de connaissance de l'identité des Chefs de groupe et de celle des questeurs.*
4. *Adoption du pacte de majorité et prestations de serment des Membres du Collège provincial.*
5. *Installation des Commissions ordinaires.*
6. *Prise de connaissance des attributions du Collège provincial.*
7. *Lecture du résumé du procès verbal de la réunion du 29 juin 2006 et approbation.*

## **II. VERIFICATION DES POUVOIRS DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS ET PRESTATION DE SERMENT**

*M. le Président signale qu'en vertu de l'article L2212-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et des articles 1 à 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, le Conseil provincial statue sur la validité des élections provinciales. Il vérifie les pouvoirs de ses membres titulaires et suppléants et juge les constatations qui s'élèvent à ce sujet.*

*M. le Président précise, qu'en exécution de l'article 2 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil provincial, il va être procédé à la constitution de trois commissions de vérification, composée chacune de sept membres, désignés par voie du tirage au sort parmi les conseillers présents des autres arrondissements.*

*La première Commission se chargera de la vérification des pouvoirs, la première des élus des districts de l'arrondissement de Liège, la deuxième des élus des districts de l'arrondissement de Verviers, la troisième des élus dans les districts des arrondissements de Huy et de Waremme.*

*Le tirage au sort donne les résultats suivant pour la :*

Première commission : MM. Joseph GEORGE, Marc FOCCROULLE, Johann HAAS, Jean-Claude JADOT, Mmes Valérie JADOT, Jehane BOSQUIN-KRINGS, et M. Michel LEMMENS.

Deuxième Commission : M. Léon CAMPSTEIN, Mmes Chantal GARROY-GALERE, Marie-Noëlle MOTTARD, MM. Paul-Emile MOTTARD, GILLON Jean-Marie, ERNST Serge et Mme Murielle FRENAY,

Troisième Commission : M. Antoine NIVARD, Mme Fabienne CHRISTIANE, M. Fabian CULOT, Mme Betty ROY, Mme Claudine RUIZ-CHARLIER, Mme Isabelle STOMMEN, M. Jean STREEL.

*M. le Président rappelle que les conditions de l'éligibilité des conseillers provinciaux et des incompatibilités qui leur sont opposées sont prévues respectivement aux articles L2112-74 à L2212-81 et aux articles L4142-1 à L4145-20 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.*

*Il donne aussi lecture de l'article 3 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil provincial.*

*Les membres des commissions sont invités à se retirer pour accomplir leur mission ; la séance est suspendue à 14 heures 30.*

*Elle reprise à 14 heures 55*

M. le Président invite successivement les rapporteurs des différentes commissions de vérification à déposer les conclusions de celles-ci.

### PREMIERE COMMISSION DE VERIFICATION

M Marc FOCCROULLE fait rapport au nom de la 1ère Commission.

Il expose que d'après le procès-verbal du bureau central d'arrondissement de Liège, les résultats pour l'élection de 48 conseillers provinciaux assignés à cette circonscription par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 octobre 2005 paru au Moniteur belge du 28 octobre dito, se présente comme suit :

On été proclamés élus conseillers provinciaux :

Pour le District de LIEGE : (15 mandats)

**En qualité de membres titulaires :**

- **Liste nr 2 (ECOLO) :** Mmes Murielle FRENAY et Claudine DRION.
- **Liste nr 3 (PS) :** M. Paul-Emile MOTTARD, Mme Yolande LAMBRIX, MM. Miguel FERNANDEZ, Gérard GEORGES et Marc YERNA.
- **Liste nr 4 (MR) :** M. Olivier HAMAL, Mmes Ann CHEVALIER, Katty FIRQUET, Françoise MOUREAU et M. André STEIN.
- **Liste nr 5 (CDH) :** M. Dominique DRION et Mme Valérie BURLET.
- **Liste nr 12 (FRONT-NAT.) :** M. Laurent POUSSART.

**En qualité de membres suppléants :**

- **Liste nr 2 (ECOLO) :** Mmes et MM. Christine PARTOUNE, Victoria SEPULVEDA CIFUENTES, Eric JADOT, Christian DELCOURT, Murielle MAUER, Catherine DOLCIMASCOLO, Philippe HENRY, Christine LUCASSEN, Théo BRUYERE, François BERNAERTS, Frédéric HORSCH, Philippe LETAWE et Jean-Pierre CRENIER.
- **Liste nr 3 (PS) :** Mmes et MM. Chantal PACQUE, Christine WALTHERY, Jacques LECLERCQ, Delphine SALOU, Nathalie RUTTEN, Catherine CORNET, Madeleine MAIRLOT, Marina LIBERTIAUX, Eugène PERREE et Bruno SCHNEIDER.
- **Liste nr 4 (MR) :** Mmes et MM. Valérie LUX, Fabrice DREZE, Lucrèce HENRARD, Geneviève MOHAMED, Anne WILKIN, Bernard POURVEUR, Denis RONDAY, Jean-Louis DURAY, Benoît BERNARD et Emmanuel BERTRAND.
- **Liste nr 5 (CDH) :** Mmes et MM. Marcel STIENNON, Michel JOIRIS, Véronique MONTULET, Graziella MANTOVANI-SPINA, Béatrice DUCHESNE, Mohammed DOUBLALI, Christophe KINOT, Annick MONSEUR, Julie BERTRAND, Valérie VANAUBEL, Frédéric VOLON, Zekerijah REDZOVIC et Eric HARBICKI.
- **Liste nr 12 (FRONT-NAT.) :** Mmes et MM. Brigitte CONRATH, Raphaël VILLERS, Suzanne MEULDERS et Jean-Claude FRERARD.

Pour le District de FLERON : (10 mandats)

**En qualité de membres titulaires :**

- **Liste nr 2 (ECOLO) :** Mme Claudine RUIZ-CHARLIER.
- **Liste nr 3 (PS) :** M. Abel DESMIT, Mmes Myriam ABAD-PERICK, Denise LAURENT et Annick LOGNOUL.
- **Liste nr 4 (MR) :** M. Philippe DODRIMONT, Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER et M. Roger SOBRY.
- **Liste nr 5 (CDH) :** MM. Alain DEFAYS et Serge ERNST.

**En qualité de membres suppléants :**

- **Liste nr 2 (ECOLO) :** Mmes et MM. Véronique DEMBOUR-LEERSCHOOL, Anne-Catherine MARTIN, Marianne GRIGNET-TOSSENS, Anne PIREAUX, Michel LALLEMAND, Jean-François CLOSE-LECOCQ, Claudy MERCENIER, Jean-Paul DEPAIRE et Philippe OGER.
- **Liste nr 3 (PS) :** Mmes et MM. Bernard MARLIER, Isabelle HUMBLET, Joseph DEPIREUX, Jean-Marie GENDARME, Marie-Thérèse KEVERS et Georges VANGOSSUM.
- **Liste nr 4 (MR) :** Mmes et MM. Sabine NANDRIN, Léon JACQMIN, Marie-Claire BOLLAND, Ann BOSSCHEM-LECLERCQ, Pascal RODEYNS, Jean-Pierre SERON et Mme Maryse MERCIER-DIDDEREN.
- **Liste nr 5 (CDH) :** Mmes et MM. Fredy CARPENTIER, Muriel SMAL-BOULANGER, Claire DEMOULIN, Marie BASTIN, Brigitte CAPELLE-PERCY, Pascale STASSART-DE KEYSER, Arthur DEGEE et Serge FRANCOTTE.

Pour le District de HERSTAL : (3 mandats)

**En qualité de membres titulaires :**

- **Liste nr 3 (PS) :** Mme Jacqueline RUET et M. Léon CAMPSTEIN.
- **Liste nr 4 (MR) :** Mme Chantal GARROY-GALERE.

**En qualité de membres suppléants :**

- **Liste nr 3 (PS) :** M. Lucien MAZUY.
- **Liste nr 4 (MR) :** Mme Jennifer MAUS et M. David JOSSAAR.

Pour le District de SAINT-NICOLAS : (9 mandats)

**En qualité de membres titulaires :**

- **Liste nr 2 (ECOLO) :** M. Antoine DEL DUCA.
- **Liste nr 3 (PS) :** Mmes et MM. Sabine MAQUET, Jean DUBOIS, Maurice DEMOLIN, Anne-Marie PERIN et Denise BARCHY.

- *Liste nr 4 (MR) :* M. Jean-François BOURLET et Mme Isabelle FRESON.

- *Liste nr 5 (CDH) :* Mme Monique LAMBINON.

***En qualité de membres suppléants :***

- *Liste nr 2 (ECOLO) :* Mmes et MM. Pierre GIELEN, Christine GHYS, Dominique DECOSTER, Jean PIROTTE, Jeannine PAWLAK, Sylvana CAROTA, François ABERI MOSKA et Alberto AVALLONE.

- *Liste nr 3 (PS) :* Mmes et MM. Francis COLON, Hasan MALKOC, Stefania FALLETTA et Paule MARTIN.

- *Liste nr 4 (MR) :* Mmes et MM. Catherine PIRLET, Nicole GALAND, Bernadette ANDRIANNE, Alfred LIMBORT, Sébastien BLAVIER, Eric SZECCEL et Jacques JOIE.

- *Liste nr 5 (CDH) :* Mmes et MM. Gilbert FRANSOLET, Thérèse STREEL, Madeleine DANS, Christian BAUSET, Jean-Luc PORTIER, Bruno MANCINI, Maria-Isabel SUAREZ VAZQUEZ et Samuel NESSAH.

*Pour le District de SERAING :* (6 mandats)

***En qualité de membres titulaires :***

- *Liste nr 2 (ECOLO) :* Mme Catherine MAAS.

- *Liste nr 3 (PS) :* M. André GILLES, Mmes Andrée BUDINGER et Chantal BAJOMEÉ.

- *Liste nr 4 (MR) :* M. Fabian CULOT.

- *Liste nr 5 (CDH) :* M. Jean-Marie STREEL.

***En qualité de membres suppléants :***

- *Liste nr 2 (ECOLO) :* Mmes et MM. José DARAS, Nicole DEFLANDRE, Stéphanie STAPPERS, Siaka KONATE et Bogdan CHOMIK.

- *Liste nr 3 (PS) :* Mme et MM. Véronique LECLER, Arthur VANDEBOSCH et Mustafa BAGCI dit Mous.

- *Liste nr 4 (MR) :* Mmes et MM. Jennifer MAUER, Catherine SCHIMIZZI, Cédric JADOT, Marcel ROUFFART et Leane BILS.

- *Liste nr 5 (CDH) :* Mmes et MM. Vanessa NOVILLE, Marie DUVAL, Christine BROUWERS-CORMAN, André AERTS et Jacques DEWANDRE.

*Pour le District de VISE :* (5 mandats)

***En qualité de membres titulaires :***

- *Liste nr 2 (ECOLO) :* M. Jean-Marie GILLON.

- *Liste nr 3 (PS) :* Mme Josette MICHAUX et M. Jean-Marc BRABANTS.

- *Liste nr 4 (MR) :* Mme Betty ROY.

- *Liste nr 5 (CDH) :* M. Antoine NIVARD.

*En qualité de membres suppléants :*

- *Liste nr 2 (ECOLO) :* Mmes et MM. Sylviane ORBAN, Evelyne WAONRY, Vincent FIUME et Robert CLOSSE.

- *Liste nr 3 (PS) :* Mme et MM. André BOYNE, Huguette VAN MALDER et Carl PAGNOUL.

- *Liste nr 4 (MR) :* Mmes et MM. Chantal JACOB, Ariane POLMANS, Geoffrey DOYEN et Léon-Marie DUPUIS.

- *Liste nr 5 (CDH) :* Mmes et MM. Marc GOESSENS, Michèle JUPRELLE, Françoise SLEYPENN et Henri SWINNEN.

*Votre commission vous informe que par lettres*

- *du 12 octobre 2006, Mme Claudine DRION, élue sur la liste 2 (ECOLO) pour le District de LIEGE, a signalé se désister de son mandat de conseillère provinciale ;*
- *du 13 octobre 2006, Mme Christine PARTOUNE, 1<sup>ère</sup> suppléante de la liste 2 (ECOLO) du District de LIEGE, a signalé renoncer au mandat de conseillère provinciale devenu vacant, et que, par conséquent, il y a lieu de faire appel, en qualité de membre effectif, à la seconde suppléante de la liste 2 du District de LIEGE, Mme Victoria SEPULVEDA-CIFUENTES, qui accepte le mandat par courrier du 17 octobre.*

*Votre Commission vous informe également que, par courrier du 17 octobre 2006, Mme Annick LOGNOUL, élue sur la liste 3 (PS) pour le District de FLERON, a signalé se désister de son mandat de conseillère provinciale.*

*En conséquence, il y a lieu de faire appel, en qualité de membre effectif, au 1<sup>er</sup> suppléant de la liste 3 (PS) du District de FLERON, en l'occurrence, Monsieur Bernard MARLIER, qui a accepté d'exercer le mandat de conseiller provincial devenu vacant.*

*Chargée également de vérifier si les candidats élus réunissent toujours les conditions d'éligibilité et ne se trouvent dans aucun cas d'incapacité ou d'incompatibilité prévus par les dispositions décrétales, votre Commission n'a relevé aucune particularité et n'a pas de remarque à formuler en ce qui concerne les candidats appelés à siéger pour l'arrondissement de LIEGE, et que ceux-ci réunissent toujours les conditions d'éligibilité, qu'ils ne se trouvent pas dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité prévues par les dispositions décrétales (art. L4142-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, tel que modifié par le décret de la Région wallonne du 1<sup>er</sup> juin 2006 et L2212-74 §1<sup>er</sup> dudit Code, tel que modifié par le décret de la Région wallonne du 8/12/2005 portant modifications de certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).*

*Enfin, l'examen des différents documents de l'élection, quant aux renseignements qu'ils contiennent, permet à votre Commission de constater que les opérations électorales apparaissent régulières et que, par ailleurs, ces opérations n'ont pas donné lieu à réclamation.*

*En conséquence de ce qui précède, votre Commission vous propose à l'unanimité, Mesdames et Messieurs, DE VALIDER l'élection qui a eu lieu dans l'Arrondissement de LIEGE ainsi que les pouvoirs des candidats élus effectifs et suppléants et d'admettre les candidats élus effectifs à la prestation de serment en qualité de conseillers provinciaux.*

*Mises aux voix, les conclusions du rapport sont ensuite adoptées.*

*Les conclusions sont adoptées à l'unanimité*

Sur l'invitation de M. le Président, les Conseillers mentionnés ci-dessus qui ont été élus en qualité de titulaire et dont les pouvoirs viennent d'être validés, prêtent le serment légal « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge ».

Acte leur en est donné et ils sont déclarés installés dans leurs fonctions de conseillers provinciaux.

## DEUXIEME COMMISSION

Mme Murielle FRENAY fait rapport au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission.

Il expose que d'après le procès-verbal du bureau central d'arrondissement de Verviers, les résultats pour l'élection de 22 conseillers provinciaux assignés à cette circonscription par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 octobre 2005 paru au Moniteur belge du 28 octobre dito, se présente comme suit :

On été proclamés élus conseillers provinciaux :

Pour le District de VERVIERS : (5 mandats)

**En qualité de membres titulaires :**

- Liste n° 3 (PS) : MM. Julien MESTREZ et Rim BEN ACHOUR.
- Liste n° 4 (MR) : Mme Catherine LEJEUNE.
- Liste n° 5 (CDH) : Mmes Fabienne DETREMMERIE-CHRISTIANE et Janine WATHELET-FLAMAND.

**En qualité de membres suppléants :**

- Liste n° 3 (PS) : M. Necati CELIK, Mmes Magali LOGNOUL et Danielle GUERIN-DEWISE.
- Liste n° 4 (MR) : M. Pierre MOSON, Mme Marie-Paule DARIMONT, M. Henry-Jean GATHON et Mme Audrey BOUGARD
- Liste n° 5 (CDH) : MM. Jean LAMBERT, Christian BOURSEAU et Xavier GILTAY.

Pour le District de DISON: (6 mandats)

**En qualité de membres titulaires :**

- Liste n° 2 (ECOLO) : M. Jean-Marie BECKERS
- Liste n° 3 (PS): MM. Claude KLENKENBERG et Georges FANIEL.
- Liste n° 4 (MR) : MM. Jean-Claude MEURENS et Jean-Luc NIX.
- Liste n° 5 (CDH) : Mme Isabelle STOMMEN.

**En qualité de membres suppléants :**

- Liste n° 2 (ECOLO): Mmes Nicole MEURENS-STASSEN, Géraldine PELZER-SALANDRA, MM. Marc BOURGEOIS, Herbert MEYER et Mme Christelle VAN GUCHT-SURQUIN

- **Liste n° 3 (PS) :** *Mme Isabelle DELNOOZ, Nicole DAHNER BOTTELBERGS, Nathalie MICHAUX LEVAUX et M. Henri PIRON.*
- **Liste n° 4 (MR) :** *Mmes Marie-Astrid HUYNEN-KEVERS, Christiane LINCKENS, M. Michel WILKIN et Mme Caroline BRELA.*
- **Liste n° 5 (CDH) :** *M. José SPITS, Mme Ludvine RÖMER, MM. Baudouin SAGEHOMME, André HEINS et Mme Francine HENROTTE-BRACH.*

Pour le District d'EUPEN : (6 mandats)

**En qualité de membres titulaires :**

- **Liste n° 2 (ECOLO) :** *M. Karl-Heinz BRAUN*
- **Liste n° 3 (SP) :** *M. Joseph BARTH.*
- **Liste n° 4 (PFF-MR) :** *M. Heinz KEUL et Mme Katrin JADIN.*
- **Liste n° 5 (CSP) :** *MM. Johann HAAS et Pascal ARIMONT.*

**En qualité de membres suppléants :**

- **Liste n° 2 (ECOLO) :** *Mmes Léonie KIRSCHFINK-HEINEN, Marlène BONGARTZ-KAUT, Elvira HOSTERT-HEYEN, MM. Erwin RADEMACHER et Roger HUPPERMANS.*
- **Liste n° 3 (SP) :** *MM. Werner BAUMGATDEN, Arthur SPODEN, Mmes Odette SCHMITT-RAW, Irène KALBUSCH-MERTES et Erika SCHROEDER-PEIFFER.*
- **Liste n° 4 (PFF-MR) :** *MM. Bodo LUX, Axel KITTEL, Mmes Caroline MARGREVE et Christine MARAITE-DEGOSSERIE*
- **Liste n° 5 (CSP) :** *Mme Anne MARENNE-LOISEAU, M. Denis BARTH, Mmes Anne-Marie STOFFELS-KÜCHES et Louise KLEIN-SCHOONBROODT.*

Pour le District de SPA : (5 mandats)

**En qualité de membres titulaires :**

- **Liste n° 2 (ECOLO) :** *M. André GERARD*
- **Liste n° 3 (PS) :** *Mme Jehane KRINGS*
- **Liste n° 4 (MR) :** *MM. André DENIS et Jean-Luc GABRIEL.*
- **Liste n° 5 (CDH) :** *M. Jean BASTIN*

**En qualité de membres suppléants :**

- **Liste n° 2 (ECOLO) :** *M. Agnès JAMAR, Mme Bernadette ABRAS, MM. Claude WEBER et Claude BROUET.*
- **Liste n° 3 (PS) :** *MM. Yoann FREDERIC, Pierre FOGUENNE, Mme Yvonne PETRE-VANNERUM et M. Ludovic LENOIR.*

- **Liste n° 4 (MR) :** Mmes Françoise GUYOT, Nathalie LEVÊQUE et M. Michaël VANLOUBBEECK

- **Liste n° 5 (CDH) :** M. Herman MAUDOUX, Mmes Charline BEAUVE, Jeanne BISSOT-BRICHEUX et M. Thierry PIRONET.

\*  
\* \*

*L'examen des différents documents de l'élection, quant aux renseignements qu'ils contiennent, permet à votre Commission de constater que les opérations électorales apparaissent régulières.*

*Par ailleurs, ces opérations n'ont pas donné lieu à réclamation.*

*D'autre part, les candidats élus réunissent les conditions d'éligibilité et il n'apparaît pas du dossier de l'élection qu'ils se trouvent dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité prévu par le décret (Art. L4112-1) du Code de la démocratie locale et de la décentralisation tel que modifié par le décret de la Région wallonne du 8 décembre 2005 portant modifications de certaines dispositions dudit Code (Moniteur belge du 2 janvier 2006).*

*En conséquence de ce qui précède, votre Commission vous propose, à l'unanimité, Mesdames et Messieurs,*

**DE VALIDER** l'élection qui a eu lieu dans l'Arrondissement de VERVIERS ainsi que les pouvoirs des candidats élus titulaires et suppléants, et d'admettre les candidats élus titulaires à la prestation de serment en qualité de conseillers provinciaux

### **TROISIEME COMMISSION DE VERIFICATION**

*1 District de Huy.*

*Mme Claudine RUIZ-CHARLIER fait rapport au nom de la troisième commission,*

*J'ai l'honneur de faire rapport sur la vérification des élections qui ont eu lieu le 8 octobre 2006 dans l'Arrondissement de HUY pour l'élection des 8 conseillers provinciaux assignés à cette circonscription par l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 octobre 2005, déterminant le nombre de Conseillers provinciaux à élire par province en fonction des chiffres de population arrêtés à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2005, et paru au Moniteur Belge le 28 octobre 2005.*

*Il résulte du procès-verbal central d'Arrondissement qu'ont été proclamés élus :*

**Pour le District de HUY : 8 sièges à pourvoir**

**En qualité de membres effectifs :**

**Pour la liste n° 2 (ECOLO) :** MM. Jean-Michel JAVAUX et Frank THEUNYNCK.

**Pour la liste n° 3 (PS) :** M. Christophe LACROIX, Mme Valérie JADOT et M. Michel LEMMENS.

**Pour la liste n° 4 (MR) :** M. Georges PIRE et Mme Francine PONCIN-REMACLE.

**Pour la liste n° 5 (CDH) :** M. Joseph GEORGE.

**Pour la liste n° 2 (ECOLO) :** Mmes Brigitte SIMAL, Lydia BLAISE, MM. Michel COLLARD, Jacques MALMENDIER, Mmes Marie-Laure PIEDBOEUF et Natacha DEMETS.

**Pour la liste n° 3 (PS) :** M. Eric HAUTPHENNE, Mmes Vinciane SOHET, Joëlle POULIT, M. Marc MELIN et Mme Nathalie CHARLES.

**Pour la liste n° 4 (MR) :** MM. Pol HARTOG, Hugues JOASSIN, Mmes Katty TOSI, Patricia MEURICE-HOTTE, Mme Martine DELVENNE et M. François WAUTELET.

**Pour la liste n° 5 (CDH) :** Mme Mélanie GOFFIN, M. Bertrand DE LIEDEKERKE, Mmes Frédérique KERSTEN, Agnès HERWATS-PARIS, MM Eric MONSEU, Jérôme VERVOORT et Mme Maria CIAMARRA.

Votre Commission vous informe que par fax du 18 octobre 2006, Monsieur Jean-Michel JAVAUX, élu sur la liste n° 2, a signalé se désister de son mandat de conseiller provincial du district de HUY. Par conséquent, il a été fait appel en qualité de titulaire à sa première suppléante, en l'occurrence Madame Brigitte SIMAL qui a également renoncé à son mandat par fax du 19 octobre 2006.

Il y a donc lieu, en conséquence, de faire appel en qualité de titulaire à la 2<sup>ème</sup> suppléante, à savoir Madame Lydia BLAISE.

\*

\*\*

L'examen des différents documents de l'élection, quant aux renseignements qu'ils contiennent, permet à votre Commission de constater que les opérations électorales apparaissent régulières.

Par ailleurs, ces opérations n'ont pas donné lieu à réclamation.

D'autre part, les candidats élus réunissent les conditions d'éligibilité et il n'apparaît pas du dossier de l'élection qu'ils se trouvent dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité prévu par l'Art. L4112-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation tel que modifié par le décret de la Région wallonne du 8 décembre 2005 portant modifications de certaines dispositions dudit Code (Moniteur belge du 2 janvier 2006).

En conséquence de ce qui précède, votre Commission vous propose, Mesdames et Messieurs, à l'unanimité, **DE VALIDER** l'élection qui a eu lieu dans l'arrondissement de HUY ainsi que les pouvoirs des candidats élus titulaires et suppléants, et d'admettre les candidats élus titulaires à la prestation de serment en qualité de conseillers provinciaux.

## 2 District de Waremme.

Mme Betty ROY fait au nom de la troisième commission.

### **Pour le District de WAREMME : 6 sièges à pourvoir**

#### **En qualité de membres effectifs :**

**Pour la liste n° 3 (PS) :** MM. Marc FOCCROULLE, Vincent MIGNOLET et Mme Isabelle ALBERT.

**Pour la liste n° 4 (MR) :** Mme Marie-Noëlle GOFFIN-MOTTARD et M. Jean-Claude JADOT.

**Pour la liste n° 5 (CDH) :** Mme Marie-Claire BINET.

#### **En qualité de membres suppléants :**

**Pour la liste n° 3 (PS) :** M. Jean-Marie HEYNE, Mmes Carine RENSON et Marie-Eve HAIDON.

**Pour la liste n° 4 (MR) :** *Mme Cécile BATAILLE, M. Gaston FLABA, Mme Carole NACHTERGAELE et M. Yakhlef EL MOKHTARI.*

**Pour la liste n° 5 (CDH) :** *MM. Benoît CARTILIER, Jacques BATAILLE, Mmes Caroline SCHALENBOURG , Christine ETIENNE et M. Raphaël AMIEVA ACEBO.*

\*

\*\*

*L'examen des différents documents de l'élection, quant aux renseignements qu'ils contiennent, permet à votre Commission de constater que les opérations électorales apparaissent régulières.*

*Par ailleurs, ces opérations n'ont pas donné lieu à réclamation.*

*D'autre part, les candidats élus réunissent les conditions d'éligibilité et il n'apparaît pas du dossier de l'élection qu'ils se trouvent dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité prévu par l'Art. L4112-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation tel que modifié par le décret de la Région wallonne du 8 décembre 2005 portant modifications de certaines dispositions dudit Code (Moniteur belge du 2 janvier 2006).*

*En conséquence de ce qui précède, votre Commission vous propose, Mesdames et Messieurs, à l'unanimité, de valider l'élection qui a eu lieu dans l'arrondissement de WAREMME ainsi que les pouvoirs des candidats élus titulaires et suppléants, et d'admettre les candidats élus titulaires à la prestation de serment en qualité de conseillers provinciaux.*

### **III . PRISE DE CONNAISSANCE DE L'IDENTITE DES CHEFS DE GROUPE**

#### **ET DE CELLE DES QUESTEURS**

#### **NOMINATION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES SECRETAIRES**

*M. le Président de séance demande à chaque groupe de lui remettre respectivement, en vertu de l'article 8 du Règlement d'Ordre intérieur, la liste des ses membres avec indication du nom du chef de groupe et, en application de l'article 17 dudit règlement, de lui communiquer le nom de son questeur.*

*M. Gérard GEORGES est présenté comme chef de groupe et M. Abel DESMIT comme questeur pour le PS ;*

*M. Philippe DODRIMONT est présenté comme chef de groupe et Mme Katty FIRQUET comme questeur pour le PRL-MCC ;*

*M. Dominique DRION est présenté comme chef de groupe et M. Jean STREEL comme questeur pour le CDH-CSP ;*

*M. Jean-Marie BECKERS est présenté comme chef de groupe et Mme Murielle FRENAY comme questeur pour ECOLO.*

*Le Conseil en prend acte.*

*M. Johann HAAS, signale qu'il incombe maintenant à l'Assemblée conformément aux articles 15 et 16 du Règlement d'Ordre intérieur, d'élire un président, quatre Vice-présidents et quatre Secrétaires, en vue de constituer le Bureau définitif.*

*Il prie également chaque groupe à lui communiquer le nom de son Questeur conformément à l'article 17 du règlement susvisé*

M. le Président précise que l'élection a lieu au scrutin secret, à moins que les présentations soient en nombre égal à celui des mandats à pourvoir, auquel cas, selon l'article 7 du Règlement d'Ordre Intérieur, l'élection peut avoir lieu sans scrutin, par acclamation.

Au nom du groupe PS, M. Gérard GEORGES présente la candidature de M. Josette MICHAUX en qualité de présidente du Conseil provincial

L'intéressée est élue par acclamation et M. Johann HAAS invite Mme Josette MICHAUX à prendre place à la tribune.

Mme Josette MICHAUX, Présidente, remercie M. Johann HAAS pour le travail qu'il vient d'accomplir et sollicite les groupes à lui faire part de leurs propositions en ce qui concerne les autres mandats à pourvoir au sein du Bureau ;

Au nom du groupe PS, M. Gérard GEORGES présente la candidature de

- Mme Myriam ABAD-PERICK en qualité de Deuxième Vice-présidente du Conseil provincial,
- M. Georges FANIEL en qualité de Deuxième Secrétaire du Conseil provincial,
- M. Marc FOCCROULLE en qualité de Quatrième Secrétaire du Conseil provincial.

Au nom du groupe MR, M. Philippe DODRIMONT présente la candidature de

- M. Jean-Claude MEURENS en qualité de Premier Vice-président du Conseil provincial,
- M. Jean-Luc GABRIEL en qualité de Premier Secrétaire du Conseil provincial
- M. Roger SOBRY, en qualité de Troisième Secrétaire du Conseil provincial.

Au nom du groupe CDH-CSP, M. Dominique DRION présente la candidature de

- M. Joseph GEORGE en qualité de Troisième Vice-présidente du Conseil provincial,

Au nom du groupe ECOLO, M. Jean-Marie BECKERS présente la candidature de Mme Claudine RUIZ-CHARLER en qualité de 4<sup>ième</sup> Vice-présidente du Conseil provincial

- M. Joseph GEORGE en qualité de Troisième Vice-présidente du Conseil provincial,

Après avoir constaté que le nombre des présentations est égal à celui des mandats à pourvoir, le Président invite l'assemblée, en application de l'article 7 précité du Règlement d'Ordre Intérieur, à élire, par acclamation, lesdits mandataires aux fonctions pour lesquelles ils ont été proposés.

En conséquence le Bureau du Conseil provincial est ainsi formé :

**Présidente** : Mme Josette MICHAUX (PS)

**Vice-Présidents** : M. Jean-Claude MEURENS (MR), 1<sup>er</sup> Vice-président, Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), 2<sup>ième</sup> Vice-présidente, M. Joseph GEORGE (CDH), 3<sup>ième</sup> Vice-président et Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), 4<sup>ième</sup> Vice-présidente.

**Secrétaires** : M. Jean-Luc GABRIEL (MR), 1<sup>er</sup> Secrétaire, M. Georges FANIEL (PS), 2<sup>ième</sup> Secrétaire, M. Roger SOBRY (MR), 3<sup>ième</sup> Secrétaire et M. Marc FOCCROULLE (PS), 4<sup>ième</sup> Secrétaire.

\*\*\*\*\*

**Chefs de groupe** : M. Gérard GEORGES (PS), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Dominique DRION (CDH-CSP) et M. Jean-Marie BECKERS (ECOLO).

#### IV ADOPTION DU PACTE DE MAJORITE

*Mme Josette MICHAUX, Présidente, lit le Pacte de majorité.*

*Elle rappelle que selon les dispositions de l'article L2212-39 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation le ou les projets de pacte sont déposés entre les mains du greffier provincial au plus tard le 15 novembre qui suit les élections.*

*Le projet de pacte comprend l'indication des groupes politiques qui y sont parties et l'identité des députés provinciaux. Il présente des personnes de sexe différent.*

*Le projet de pacte est signé par l'ensemble des personnes y désignées et par la majorité des membres de chaque groupe politique dont au moins un membre est proposé pour participer au collège.*

*Lorsqu'un groupe n'est composé que de deux membres, le projet est signé par l'un d'eux au moins.*

*Est nul le projet de pacte non conforme aux alinéas précédents.*

*Est nulle la signature apposée par un conseiller sur un projet de pacte non signé par la majorité de son groupe politique.*

*Le pacte de majorité est adopté à la majorité des membres présents du conseil au plus tard dans les trois mois suivant la date de validation des élections.*

*L'article L2212-40 précise que le collège comprend six députés provinciaux élus pour six ans au sein du conseil. Il comprend des membres de sexe différent. Le collège est responsable devant le conseil. Sont élus de plein droit députés provinciaux les conseillers dont l'identité figure sur la liste comprise dans le pacte de majorité adopté en application de l'article L2212-39.*

*Le rang des députés provinciaux est déterminé par leur place dans la liste figurant dans le pacte de majorité.*

*Enfin, l'article L2212-46 stipule que le collège provincial est présidé par un des députés provinciaux, désigné par le conseil provincial, lors de leur élection.*

*Mme la Présidente signale Mme la Greffière provinciale lui a remis le Pacte de majorité déposé par les groupes PS et MR ce vendredi 20 octobre et procède à sa lecture.*

*Ce pacte étant signé par tous les membres des partis formant majorité et conforme aux dispositions décrétales, Mme la Président procède au vote par appel nominal du pacte de majorité.*

*84 conseillers ont participé à l'appel dont question.*

*Votent OUI : 57 membres*

*Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), Mme Chantal BAJOME (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Joseph BARTH (SP), Mme Rim BEN ACHOUR (PS), Mme Jehane BOSQUIN - KRINGS (PS), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Jean-Marc BRABANTS (PS), Mme Andrée BUDINGER (PS), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Fabian CULOT (MR), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Abel DESMIT (PS), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Marc FOCCROULLE (PS), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), Mme Chantal GARROY-GALERE (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GILLES (PS), Mme Marie-Noëlle GOFFIN - MOTTARD (MR), M. Olivier HAMAL (MR), Mme Katrin JADIN (PFF-MR), M. Jean-Claude*

*JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Heinz KEUL (PFF-MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M. Christophe LACROIX (PS), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), Mme Catherine LEJEUNE (MR), M. Michel LEMMENS (PS), Mme Sabine MAQUET (PS), M. Bernard MARLIER (PS), M. Julien MESTREZ (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), M. Vincent MIGNOLET (PS), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Jean-Luc NIX (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), Mme Francine PONCIN-REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), M. Roger SOBRY (MR), M. André STEIN (MR) et M. Marc YERNA (PS).*

*Votent NON : 16 membres*

*M. Pascal ARIMONT (CSP), M. Jean-Paul BASTIN (CDH), Mme Marie Claire BINET (CDH), Mme Valérie BURLET (CDH), M. Alain DEFAYS (CDH), Mme Fabienne DETREMMERIE -CHRISTIANE (CDH), M. Dominique DRION (CDH), M. Serge ERNST (CDH), M. Joseph GEORGE (CDH), M. Johann HAAS (CSP), Mme Monique LAMBINON (CDH), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Laurent POUSSART (FRONT-NAT.), Mme Isabelle STOMMEN (CDH), M. Jean STREEL (CDH) et Mme Janine WATHELET - FLAMAND (CDH).*

*S'ABSTIENT : 11 membres*

*M. Jean-Marie BECKERS (ECOLO), Mme Lydia BLAISE (ECOLO), M. Karl-Heinz BRAUN (ECOLO), M. Antoine DEL DUCA (ECOLO), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), M. André GERARD (ECOLO), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), Mme Catherine MAAS (ECOLO), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), Mme Victoria SEPULVEDA (ECOLO) et M. Frank THEUNYNCK (ECOLO)*

*En conséquence, le pacte de majorité est approuvé par 57 voix POUR, 16 voix CONTRE et 11 ABSTENTIONS .*

*Mme la Présidente déclare élus MM. André GILLES, Georges PIRE, Paul-Emile MOTTARD, Julien MESTREZ, Mme Ann CHEVALIER et M. Christophe LACROIX.*

*Mme Josette MICHAUX, Présidente, invite les nouveaux membres du Collège provincial de prendre place à leur banc et de prêter serment.*

- M. André GILLES prêle serment et est installé en qualité de Premier Député provincial et de Président du Collège provincial,*
- M. Georges PIRE prêle serment et est installé en qualité de Deuxième Député provincial,*
- M. Paul-Emile MOTTARD prêle serment et est installé en qualité de Troisième Député provincial,*
- M. Julien MESTREZ prêle serment et est installé en qualité de Quatrième Député provincial,*
- Mme Ann CHEVALIER prêle serment et est installée en qualité de Cinquième Député provincial,*
- M. Christophe LACROIX prêle serment et est installé en qualité de Sixième Député provincial.*

*Mme la présidente informe l'Assemblée qu'elle va interrompre la séance et que durant cette interruption, il sera procédé à photo individuelle des Députés provinciaux et à la photo de groupe du Collège provincial.*

*Elle précise également*

- que la séance de photo sera suivie d'une séance extraordinaire du nouveau Collège provincial afin que celui-ci procède à la répartition de ses compétences entre ses membres et adopte les rapports à soumettre à l'Assemblée durant les réunions d'octobre et novembre 2006.
- qu'ensuite, le Bureau se prononcera sur la répartition numérique des groupes politiques dans les commissions.
- que durant cette interruption elle invite les membres de l'Assemblée à signer la liste des présences et que ceux qui n'auraient pas encore été photographiés de se rendre dans le local prévu à cet effet et d'inscrire leurs nom et prénom sur la nom minette en carte qui se trouve sur leur banc.

La séance est interrompue à 16 heures 10

Elle est reprise à 17 heures 05.

### **V INSTALLATION DES COMMISSIONS ORDINAIRES**

Mme Josette MICHAUX, Présidente rappelle que l'article 28 de notre Règlement d'Ordre Intérieur stipule que « Après chaque renouvellement intégral du conseil, le bureau définitif formé et le collège provincial élu, le conseil crée en son sein 10 commissions ordinaires composées de 16 membres effectifs et 8 membres suppléants (...) ».

Par ailleurs, l'article 33 de ce même règlement prévoit que « Le bureau définitif fait au conseil des propositions concernant la composition des commissions ordinaires (...) Chaque groupe politique obtient dans celles-ci une représentation globale proportionnelle à son importance ».

Mme la Présidente donne lecture de la composition numérique dans les commissions élaborée par le Bureau et qu'il vous propose d'entériner.

Commissions	PS		MR		CDH		ECOLO		Total	
	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S
1 <sup>ère</sup> Commission Affaires économiques et intercommunales	7	3	5	2	2	2	2	1	16	8
2 <sup>ème</sup> Commission Agriculture	7	3	4	2	3	2	2	1	16	8
3 <sup>ème</sup> Commission Culture	7	3	4	2	3	2	2	1	16	8
4 <sup>ème</sup> Commission Education physique, Sports et Jeunesse	6	3	5	2	3	2	2	1	16	8

<i>5ième Commission</i>										
<i>Famille et Enfance, Logement et Affaires sociales</i>	6	4	5	2	3	1	2	1	16	8
<i>6ième Commission</i>										
<i>Enseignement et Formation</i>	6	3	5	2	3	2	2	1	16	8
<i>7ième Commission</i>										
<i>Finances et Services provinciaux</i>	7	3	4	3	3	1	2	1	16	8
<i>8ième Commission</i>										
<i>Travaux</i>	6	3	4	3	3	1	3	1	16	8
<i>9ième Commission</i>										
<i>Santé publique et Environnement</i>	6	3	5	3	3	1	2	1	16	8
<i>10ième Commission</i>										
<i>Tourisme</i>	6	4	5	2	3	1	2	1	16	8
<b>TOTAL</b>										
<i>Effectifs</i>	64		46		29		21		160	
<i>Suppléants</i>		32		23		15		10		80

*Le vote sur la répartition donne le résultat suivant.*

*Votent POUR : les groupes PS, MR, CDH-CSP, ECOLO.*

*M. POUSSARD n'a pas participé au vote.*

*En conséquence le Conseil adopte la grille de répartition numérique de ses membres dans les commissions.*

*Mme la Présidente informe l'Assemblée qu'un document reprenant les noms des membres effectifs et suppléants des commissions sera remis en cours de séance.*

## **VI PRISE DE CONNAISSANCE DES ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU COLLEGE PROVINCIAL**

Mme la Présidente rappelle qu'en application de l'Art. L2212-46 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège provincial répartit entre ses membres les matières qui sont de sa compétence et il communique cette répartition au Conseil.

En sa séance de ce jour, le Collège a procédé à cette répartition et Mme Josette MICHAUX, Présidente, porte celle-ci à la connaissance de l'Assemblée, à savoir :

### **1. Monsieur le Député provincial - Président André GILLES**

#### **PROTOCOLE – COMMUNICATION ET INFORMATION - ENSEIGNEMENT - FORMATION – PARTENARIATS – GRANDS EVENEMENTS**

##### **- Protocole :**

- Relations protocolaires du Collège provincial avec les autorités belges et étrangères.
- Organisation des manifestations protocolaires du Conseil et du Collège provincial.
- Présidence du Comité des Fêtes de Wallonie en Province de Liège.

##### **- Communication et information :**

- Service provincial de la communication et antennes d'information ;
- Communication interne et externe.

##### **- Enseignement provincial :**

- établissements d'enseignement secondaire ;
- établissements d'enseignement supérieur : hautes écoles de la Province de Liège ;
- établissements d'enseignement de promotion sociale.

**- Formation :** Institut Provincial de Formation des Agents des Services Publics (Centre provincial d'entraînement et d'instruction de la police, Centre provincial de formation des agents des services d'incendie (Ecole du Feu), Ecole provinciale d'aide médicale urgente, cours de formation des gardes particuliers, cours provinciaux de sciences administratives, cours de formation professionnelle du personnel, etc.).

##### **- Personnel enseignant :**

- désignations et nominations ;
- application des statuts, etc.

##### **- Partenariats :**

Conclusion, exécution et évaluation des partenariats avec la Région wallonne.

##### **- Grands événements :**

Organisation et collaboration à l'organisation de grands événements en Province de Liège.

- Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux A.S.B.L., intercommunales et autres organismes ayant un objet lié à l'enseignement, la formation, etc.

#### **TUTELLE**

- Statuts administratif et pécuniaire du personnel enseignant non subventionné.
- Suppression d'une école primaire ou d'une école gardienne communales et suppression d'un ou plusieurs emplois d'instituteurs primaires ou gardiens.

### **2. Monsieur le Député provincial - Vice-Président Georges PIRE**

#### **SANTE – QUALITE DE LA VIE ET ENVIRONNEMENT – LABORATOIRES – TRAVAUX – RELATIONS EXTERIEURES**

- *Santé :*

*Services de santé : consultations et dépistage mobile, médecine du sport, médecine du voyage, biologie clinique et laboratoire de biologie clinique, centre d'aide aux fumeurs et Observatoire de la santé.*

- *Qualité de la vie et environnement :*

*Services de la qualité de la vie et de l'environnement, information sur l'environnement, laboratoires de microbiologie environnementale, médecine de contrôle, promotion de la santé, Agenda 21, santé de la maison, service interne pour la prévention et la protection du travail.*

- *A.S.B.L. « Centre de réadaptation au travail ».*

- *Travaux :*

- *Services techniques provinciaux (Service technique provincial, Service provincial des bâtiments et sa Régie) ;*
- *Patrimoine, infrastructures ;*
- *Marchés de travaux, de promotion et concessions ;*
- *Régie provinciale autonome ;*
- *Monuments classés : subsides.*

- *Relations extérieures :*

- *Bureau des Relations Extérieures de la Province de Liège.*

- *Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux A.S.B.L., intercommunales et autres organismes ayant un objet lié à la santé, la qualité de la vie, l'environnement, le patrimoine, les travaux et les relations extérieures.*

### *TUTELLE*

- *Règlement général pour la protection du travail :*

- *régime d'autorisations pour les établissements de classe 1 ;*
- *recours contre les décisions relatives aux établissements de classe 2 ;*
- *régime spécial relatif aux appareils à vapeur.*
- *Législation industrielle : application du système d'évaluation des incidences sur l'environnement dans la Région wallonne.*
- *Voirie vicinale (plans généraux d'alignement, ouverture de rues, suppression de rues, modification du tracé de la voirie).*
- *Cours d'eau.*
- *Monuments classés : reconnaissance.*
- *Législation en matière d'explosifs.*
- *Législation en matière de radiations ionisantes.*
- *Recours en matière de permis de camping.*

### **3. Monsieur le Député provincial Paul-Emile MOTTARD**

#### **CULTURE – JEUNESSE – PMS - PSE – TOURISME - LOGEMENT**

- *Affaires culturelles :*

- *Culture, jeunesse et éducation permanente.*
- *Musées (Musée de la Vie Wallonne, Château de Jehay) et expositions.*
- *Lecture publique, bibliothèques et médiathèque.*
- *Office provincial des métiers d'art.*

- *Relations avec les A.S.B.L., intercommunales et autres organismes relevant du secteur culturel ( Centres culturels, Centre de la lecture publique de la Communauté française, Conservatoire de musique, etc.).*
- **Logement :**
  - *Logement social ;*
  - *Relations avec la Société Régionale Wallonne du Logement et les Sociétés de logement de service public*
- *Centres psycho-médico sociaux.*
- **Promotion de la santé à l'école**
- **Tourisme :**
  - *Domaine provincial de Wégimont ;*
  - *Relations de la Province avec les A.S.B.L. et autres organismes relevant du secteur touristique ;*
  - *A.S.B.L. « Fédération du tourisme de la Province de Liège », y compris la présidence de ladite association.*
  - *Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux A.S.B.L., intercommunales et autres organismes relevant des secteurs de la culture, du logement, des CPMS et PSE et du tourisme.*

#### **4. Monsieur le Député provincial Julien MESTREZ**

### **AFFAIRES ECONOMIQUES – AGRICULTURE – EUREGIO - INFORMATISATION**

- **Affaires économiques :**
  - *S.P.I.+ ;*
  - *Relations de la Province avec les intercommunales relevant du secteur économique :*
    - \* *à participation provinciale majoritaire ;*
    - \* *à participation provinciale non majoritaire ;*
  - *Relations avec les organismes relevant du secteur économique*
  - *Programmes européens (FEDER – INTERREG).*
- **Agriculture :**
  - *Services agricoles ;*
  - *Station provinciale d'analyses agricoles ;*
  - *A.S.B.L. « Centre interprofessionnel pour l'amélioration et la promotion animale » ;*
  - *A.S.B.L. Ferme expérimentale de Jevoumont-Theux.*
- **Euregio**
  - *Fondation Euregio Meuse-Rhin*
- **Informatisation**
  - *Informatisation des services provinciaux – Intranet – Internet*
  - *Marchés liés à l'informatisation*
- *Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux A.S.B.L., intercommunales et autres organismes relevant des secteurs économique et agricole.*

### **TUTELLE**

- *Régime forestier.*
- *Ventes de bois, changement de mode de jouissance.*
- *Recours en matière d'autorisation de plantations en exécution du Code rural.*
- *Remembrement rural.*

## **5. Madame le Député provincial Ann CHEVALIER**

### **AFFAIRES SOCIALES - ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET CENTRES REGIONAUX D'INTEGRATION**

#### **- Affaires sociales :**

- Service Provincial d'Aide et d'Actions Sociales et Maison du Social.
- A.S.B.L. « Service provincial des agents provinciaux ».
- Prêts aux jeunes ménages.
- Prêts au logement.
- Prêts d'études.
- Interventions en faveur des personnes âgées et handicapées, à revenus modestes.
- Famille et enfance.
- Pensions.
- A.S.B.L. « Fonds d'Entraide de la Province de Liège ».
- A.S.B.L. « Aide et solidarité ».
- Aide aux P.M.E.

#### **- Centres régionaux d'intégration**

##### **- Etablissements hospitaliers :**

- Centre « Princesse Astrid » dans le cadre du Comité d'accompagnement avec le C.H.P.L.T.
- Centre hospitalier spécialisé « L'Accueil ».

##### **- Enseignement spécial :**

Institut provincial d'enseignement spécial de Micheroux.

- Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux A.S.B.L., intercommunales et autres organismes relevant des secteurs sociaux et hospitaliers.

### **TUTELLE**

- Centres publics d'action sociale.
- Collectes, tombolas, loteries.
- Libéralités.
- Création, suppression et rectification des limites des paroisses.
- Validation des élections des Conseils de l'aide sociale.
- Déchéances et sanctions des membres des conseils de l'aide sociale.
- Régime des pensions.

## **6. Monsieur le Député provincial Christophe LACROIX**

### **BUDGET - FINANCES - PERSONNEL NON ENSEIGNANT – OPTIMISATION ET SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE – AFFAIRES GENERALES - SPORTS**

#### **- Budget et finances :**

- Budgets et comptes ;
- Finances provinciales (fiscalité, emprunts, etc.) ;
- Marchés de fournitures et de services.

#### **- Personnel non enseignant :**

- Cadres ;
- Statuts administratif et pécuniaire ;
- Examens de recrutement ;

- *Nominations, promotions, congés, mobilité, etc.*
- **Optimisation et simplification administrative :**
  - *Administration centrale provinciale ;*
  - *Organisation et optimisation des services provinciaux ;*
  - *Simplification des processus administratifs internes et facilitation de l'accès aux services administratifs.*
- **Affaires générales**
- **Sports :**
  - *Service provincial des sports et Maison des Sports.*
- *Contrats de gestion et rapports administratifs relatifs aux A.S.B.L., intercommunales et autres organismes ayant un objet lié aux secteurs des finances, de l'administration générale et des sports.*

### TUTELLE

- *Budgets des communes, budgets des régies communales, modifications budgétaires et transferts de crédits de dépenses.*
- *Cadres et statuts administratifs et pécuniaires des agents communaux, à l'exception des dispositions touchant au personnel enseignant subventionné.*
- *Règlements relatifs aux impositions communales.*
- *Rééchelonnements des emprunts souscrits par les communes.*
- *Garanties d'emprunts données par les communes.*
- *Comptes annuels des communes et des régies communales.*
- *Mises en régies communales, créations de régies communales autonomes et délégations de gestion à une association ou société de droit public ou de droit privé.*
- *Prises de participation des communes à des associations ou sociétés de droit public ou de droit privé.*
- *Validation des élections communales et contentieux y afférent.*
- *Cultes et laïcité (budgets, comptes, etc.)*
- *Limites des communes.*

### VII COMMUNICATION DE Mme LA PRESIDENTE

*Mme la Présidente porte à la connaissance de l'Assemblée qu'en ce qui concerne les travaux à venir de notre Assemblée, les élections du 8 octobre 2006 ont eu pour conséquence de devoir tenir au mois d'octobre et de novembre les réunions qui se tiennent d'ordinaire en octobre et que les impératifs d'une bonne gestion de l'administration, notamment l'adoption du budget, exigent que notre Assemblée puisse se réunir le plus rapidement possible afin qu'elle se prononce sur des dossiers qui requièrent une prompte exécution.*

*Mme Josette MICHAUX précise qu'elle réunira l'Assemblée, ainsi qu'en témoignent la convocation et les documents qui seront remis à l'issue de la réception prévue dans les Salons de l'Hôtel provincial, le jeudi 26 et le vendredi 27 octobre, ainsi que du lundi 6 au mardi 14 novembre, à 15 heures, jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour. Le vote du budget aura lieu le mardi 14 novembre.*

*La réunion du 9 novembre comportera à son ordre du jour la Déclaration de politique générale du Collège provincial et l'ouverture de la discussion sur l'arrêt du compte 2005 et les dossiers budgétaires 2007.*

*La journée du lundi 13 sera consacrée à l'intervention des Chefs de groupe sur la déclaration de politique générale, l'arrêt du compte 2005 et les dossiers budgétaires 2007.*

*Mme la présidente attire l'attention de l'Assemblée sur le calendrier prévu pour la prochaine réunion des commissions qui débiteront donc le lundi 23 octobre et se termineront le jeudi 26, à raison de 3 commissions par jour les 23 et 24 octobre et 2 commissions par jour les 25 et 26.*

*Mme la Présidente termine son intervention par quelques considérations personnelles.*

**VIII LECTURE DU RESUME ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL  
DE LA REUNION DU 29 JUIN 2006**

*Monsieur Jean-Luc GABRIEL, Premier Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 29 juin 2006.*

**IX APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE**

*Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet au cours de la présente réunion, le procès-verbal de la réunion du 29 juin est approuvé.*

**X CLOTURE DE LA SEANCE**

*L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente, après avoir rappelé aux membres de ne pas oublier de signer la liste des présences, les attestations de prestation de serment et de retirer tous les documents nécessaires au bon fonctionnement des travaux, invite les membres du Conseil provincial à prendre le verre de l'amitié dans les Salons du Palais provincial.*

*L'Assemblée se sépare à 17 heures 25.*

*Par le Conseil*

*La Greffière provinciale*



Marianne LONHAY

*La Présidente*



Josette MICHAUX